

00794
GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL

SERVICE DES EAUX ET FORÊTS

INSPECTION FORESTIÈRE DU FLEUVE

RAPPORT

PÊCHE FLUVIALE

(2^e PARTIE)

ÉTUDES PARTICULIÈRES



A) De quelques ciseaux aquatiques de la vallée Pélicans etc...

B) La pêche au crocodile ou fifiré.

C) Le Lamantin du Sénégal. Étude de MM Bessac et Villiers.

D) Les Génies des eaux.

E) Notes et observations de M. Montheil, Chef Cantonnement Eaux et Forêts de Richard-Toll.

SERVICE DES EAUX ET FORETS

Inspection forestière du Fleuve

R A P P O R T P E C H E F L U V I A L E

2^e Partie

ETUDES PARTICULIERES

- A - De quelques oiseaux aquatiques de la vallée - Pélicans
- B - La pêche au crocodile ou Fifiré -
- C - Le Lamantin du Sénégal -
Etude de M. BESGAC et VILLIERS -
- D - LES GENIES DES EAUX -
- E - Notes et observations de M. MONTHEIL, Chef Cantonnement Eaux et Forêts de Richard-Toll -

SAINT-LOUIS, Juin 1956.

RAPPORT PECHE FLUVIALE

2^e Partie

ETUDES PARTICULIERES

De quelques oiseaux aquatiques de la vallée -	
Pélicans - Anhinga	Page I
La pêche au Crocodile au Fifiré -	
Caimans et crocodiles	4
Le Lamantin au Sénégal -	
Etude MM. Bossac et Villiers dans "la Nature" de juin 1948	8
Les Génios des Eaux -	
Génios du Sénégal	II
Les Génios des Eaux d'après M. J.N. Traoré, Thèse de Doctorat en Droit - Extraits	16
Extraits Notes Africaines de l'I.F.A.N. n° 66 - Avril 1955	22
Notes et observations de M. Montheil, chef de cantonnement des Eaux et Forêts de Richard-Toll	24

SAINT-LOUIS, Juin 1956.

14.4.6
82
12.9.6

DE QUELQUES OISEAUX AQUATIQUES
DE LA VALLEE

Extrait de la relation
du premier voyage du Sieur de La Courte
faire à la Côte d'Afrique
en 1685

(Gulben - Page 20)

"Nous sortîmes à l'habitation située à trois lieues de l'embouchure de la rivière, dans une île qu'on appelle SAINT LOUIS, avec vent et marée.

Cette rivière a environ un demi quart de lieue de large et son canal est profond de dix à quinze pieds; elle court d'abord au nord et n'est séparée de la mer pendant plus de dix lieues que par une largeur de cahie mouvant que le vent fait voler comme de la poudrière et qui n'a pas plus de cent pas de large; on la nomme pointe de Barbarie et elle vous reste à gauche en montant; elle est d'abord fort plate, stérile et toute couverte de certains oiseaux appelés grans goisiens; il semble de loing que ce soient des bataillons; ils ne vivent que de poissons et sont ainsi nommés parce qu'ils ont une grande poche au jabot et qu'ils avalent plusieurs poissons tout entiers

Le 1er mai 1956, sur le marigot de GANVEL BIEMBIAK, j'ai pu voir des milliers de pélicans chassant les poissons en troupeaux organisés (Voir étude des codes de pêches des hommes YALO MAPEL et LAO). Ces oiseaux se mettaient en cercle régulier et, par une progression continue vers le centre, chassaient les poissons devant eux. Lorsque la surface devient assez réduite, c'est un véritable brouhaha, un gigantesque battant d'ailes, un vacarme de canardage.

Sur la rive d'EWI, près de BAKLAC, le 2 mai 1956, j'ai pu voir d'autres bataillons sortis de ces pélicans, mais, dans ce paysage dégagé, il est difficile de s'approcher : ces oiseaux sont prudents.

Extrait du volume : Tome du Centre africain français - Oiseaux et Mammifères par René Maillen - Éditions Paul Lechevalier - Rue de Tournon - Paris - VI^e - 1952 -

Page 248 - Ordre des PELECANIFORMES ou STERANOPHORES -
Pélicans - Cormorans - Anhingas -

Les quatre doigts réunis entre eux par une membrane. Beu long. Des lourds, un peu long, adaptés à la capture des poissons. Pattes courtes. Marques assez petites, parfois même absentes. Ces oiseaux ont des habitudes aquatiques et sont d'excellents nageurs.

Clé des familles :

1 - Beu durci, déprimé. Une poche mandibulaire dilatable en-dessous de la mandibule inférieure. Très grande taille PELECANIDAE p. 248
2 - Beu long, non déprimé, pointu ou à un angle terminal crochu, à mandibule inférieure dépourvue de grande poche dilatable. Taille moyenne. PHALACROCORACIDAE p. 250

Famille des PELECANIDAE
Pélicans

2 - Plumes du front se terminant en pointe à la base du culmen. Couleur générale blanc rosé et dos blanc PELECANUS ONOCROTALUS.

PELECANUS RUFESCENS Gmelin - Pélican Gris -
Toucouleur : BONG - Ouolof : DIAGABAR -

Dessus gris-blanchâtre, à l'exception du dos teinté de rosé-vineux. Rémiges primaires noires. Scapulaires, couvertures des ailes et queue, à plumes à stipe noirâtre, et, généralement, à extrémité gris-brunâtre. Dessous blanc teinté de rosé sur le ventre. Iris brun-jaunâtre. Bec blanc, à éperon terminal orangé. Goffre bleuâtre ou rosé. Pattes blanc-jaunâtres.
M.M. - Aile 570-620. Queue 180. Tarse 80-100. Bec 300-360 mm.

Ce Pélican est commun dans tout le bassin du Sénégal où on le rencontre, souvent en bandes très importantes, sur les cours d'eau, dans les mares, sur leurs rivages. Ce sont des pêcheurs remarquables.

PELECANUS ONOCROTALUS ROSEUS (Gmelin) - Pélican blanc -
Mêmes noms indigènes que le précédent -

Dessus blanc teinté de rose, en particulier au niveau des scapulaires et des couvertures des ailes. Rémiges primaires et grandes couvertures noires à stipe blanc. Rémiges secondaires externes brun-cendré teinté de gris. Dessous blanc légèrement rosé présentant au niveau du jugulum une large zone jaune doré. Iris rouge. Zone dénudée de la face rosé-bleuâtre. Pattes orangé.
M.M. - Aile 620-650. Tarse 120-140. Bec 320-400. Queue 200 mm.

Ces pélicans se rencontrent dans de nombreux points de la même zone et mélangés aux premiers dans les bandes.

Les pélicans nidifiaient ici dans les zones à naré en bordure des mares.

FAMILLE DES PHALACROCORACIDAE

- Cormorans - Oiseaux serpents -

Clef des genres :

I- Bec relativement court et terminé par un onglet crochu PHALACROCORAX
2- Bec droit, long et très pointu ANHINGA.

PHALACROCORAX AFRICANUS AFRICANUS - Cormoran Africain -

Toucouleur : MOTUM - Ouolof : TIOL -

Plumage entièrement noir brillant, à l'exception de quelques plumes blanches sur les côtés de la tête et des couvertures et des scapulaires qui sont brunes, à bords et à extrémité noirs. Le plumage de ces oiseaux est assez différent chez les oiseaux non adultes. Les couvertures des ailes et les scapulaires sont alors gris argenté, à bords et extrémités noirs. De plus, le dessous du corps est blanc légèrement marqué de noir. Iris rouge. Bec brun-jaunâtre à sommet noirâtre. Zone dénudée de la face jaune. Pattes noires.
M.M. - Aile 205-225. Queue 160-190. Tarse 40. Bec 54 mm.

Ce Cormoran est commun sur le bord de la plupart des lacs ou des mares intérieures du Centre africain et notamment dans la vallée du Sénégal. Il se tient sur les arbres de la rivière, ou sur la berge, les ailes écartées souvent, quand son repas est terminé et se groupe parfois en bandes très importantes. Il se nourrit de poissons. C'est un excellent pêcheur. Il assure rapidement ses captures et reste ensuite oisif pendant la plus grande partie de la journée.

ANHINGA RUMA RUMA (Lacep. et Daudin) - Oiseau serpent -

Toucouleur : LAGOU REOL - Ouolof : ANHINGA -

Sommet de la tête et dessus du cou brun mélange de fauve et de noir. Une bande blanche partant de l'œil, parfois bordée au-dessus d'une bande noire suivant les côtés du cou en bordure de la zone brune. Gorge fauve-jaunâtre. Dessous du cou brun-roux. Dessus noir brillant, à l'exception du manteau, des longues et étroites plumes scapulaires et des couvertures des ailes qui sont marquées d'une bande ou d'une raie blanche ou blanc jaunâtre. Dessous noir

brillant. Queue noire à rectrices médianes striées. Iris jaune. Bec brun-olive, jaunâtre sur la mandibule inférieure. Pattes brun-olivâtres.
M.M. - Aile 320-360. Queue 240-300. Tarse 47. Bec 80 mm.

L'Anhinga du Sénégal existe sur tous les grands cours d'eau du Centre africain. On le rencontre également souvent dans les mares de l'intérieur. Le nom d'Oiseau serpent lui a été donné en raison de sa nage très particulière, effectuée entre deux eaux, la tête et le long cou seuls émergeant. On le voit assez fréquemment perché, comme le Cormoran, sur le bord des grands arbres qui bordent les rivières.

Les Pélicans, les Cormorans et les Anhinga ont été cités, dans le présent rapport, à titre d'exemple et comme oiseaux déprédateurs des poissons.

Une étude sérieuse de la biocénose des eaux de la vallée doit réservier une place très importante aux oiseaux aquatiques. Il faudrait étudier les hérons, les aigrettes, les cigognes, les ombrettes, le ibis, les spatules, les mouettes, les sternes, les crabiers, les jabirus, les marabouts, les canards, les oies, les sarcelles, les flamants, les pluviers, les vanneaux, les bécassines, les avocettes, les barge, les poules d'eau, les râles, les aigles et vautours-pêcheurs, les martins-pêcheurs, les bergeronnettes, les fauvettes, pour ne citer que les espèces les plus connues. Cela nous entraînerait un peu loin dans le présent rapport ...

Toute cette faune ailée, si nombreuse le long du Oualo, participe à la grande vie du Fleuve. Elle entre en compétition avec les poissons et bien souvent en fait-elle la base de son alimentation.

--

Bibliographie à consulter :

Faune du Centre Africain par MALBRANT et les nombreuses publications de l'I.F.A.N. - Notes Africaines -

Dans le bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F. de l'année 1938 page 320, on trouve l'article suivant rédigé par M. Djibril LY, interprète principal à Kaédi:

"Certains d'entre les pêcheurs ont des pouvoirs surnaturels, ils peuvent, soit par des paroles magiques ou tiéfi, soit par l'intermédiaire des génies, communiquer avec les habitants des eaux.

Ce sont eux qui fixent le jour de la fête de Fifiré ou pêche aux caïmans, solennité si goûtee des pêcheurs, où chacun rivalise d'adresse à manier la sagaie et à transpercer les caïmans mangeurs d'hommes. Les magiciens, donc, se réunissent sous la présidence du plus âgé, Dialtabé, et fixent le jour et l'endroit du Fifiré. Aussitôt, toutes les provinces voisines sont prévenues pour se préparer à cette fête. C'est à qui achètera les culottes les plus blanches et les tricots les plus rouges et les bonnets les plus jolis pour revêtir le jour du Fifiré. Les pêcheurs d'aval et d'amont du point fixé pour la fête partent suffisamment à temps, en pirogue, pour arriver à la date déterminée par les magiciens. Ils chassent devant eux les caïmans de la façon suivante : les pirogues de chaque bord, rangées en une ligne, sont montées chacune par deux indigènes dont l'un conduit l'embarcation et l'autre frappe l'eau avec un bâton en faisant un grand bruit. Avançant ainsi, les caïmans fuient devant eux. Ils vont doucement de façon à ne pas fatiguer les caïmans qui profiteraient de la nuit pour descendre à terre et se cacher. Les piroguiers, qui longent les rives, allument de temps en temps des feux et jettent des tisons dans l'eau pour effrayer les caïmans et les éloigner de terre.

Les deux groupes doivent s'arranger pour se rencontrer au lieu indiqué. Ils s'arrêtent à 300 mètres l'un de l'autre, ne bougeant pas jusqu'au lever du soleil en continuant leur tapage.

Au lever du soleil, une partie des pirogues reste sur la ligne comme sentinelle en battant l'eau, tandis que les autres piroguiers débarquent sur les deux berges armés de sagaies, surveillant chacun en face de lui, pour les lancer sur les caïmans. Les femmes, enfants et griots installent, sur la berge, tams-tams et fantasias.

Les caïmans, fatigués et presque étouffés d'être restés si

longtemps dans l'eau, montent à la surface pour respirer. Au moment où ils sortent, les tioubalos, armés de leurs sagaies, les lancent. Chaque fois qu'un pêcheur atteint un caïman, les autres se rangent derrière lui, on lui fait une ovation, on lui chante des chansons pékannes, on tire des coups de fusil en son honneur.

Cette chasse dure toute la journée; le soir, on partage les caïmans tués dont la chair est très appréciée et tout le monde se disperse pour rentrer au village".

Il ne s'agit pas ici d'une légende oubliée, mais bien d'une pratique actuelle, mise en œuvre de temps en temps, suivant les nécessités. Les pêcheurs du Fleuve ont trouvé là un moyen de lutter contre la pullulation des crocodiles, animaux nettement déprédateurs des lieux de pêche. Ils maintiennent par ces pratiques un certain équilibre naturel où l'homme trouve son compte. Cette lutte collective contre un animal nuisible rappelle les méthodes traditionnelles de lutte contre les oiseaux mange-mil (se reporter à l'étude particulière de cette question par le Pr. Busnel et Grosmaire). On peut voir dans ces faits une preuve remarquable de l'organisation coutumière du milieu de la pêche le long de la vallée.

La bonne compréhension du texte repris plus haut nécessite quelques remarques : les magiciens dont il est question ici sont des pêcheurs spécialisés qui ont un don particulier et des formules incantatoires ayant le pouvoir d'éloigner les crocodiles. Ces dons se transmettent comme des secrets à l'intérieur des familles particulières, un peu comme se transmettent certains dons, dans les vieilles provinces de France. L'incantation magique, la parole-clé, s'appelle Tiéfol; le mot donne Tiéfi au pluriel.

Au village de pêcheurs de Ganguel, c'est la famille des Sar qui est dépositaire de ce don. Au village de Gouye, ce sont les Kébbé et à Toulde Gande les Kébbé également.

La fixation de la date du Fifiré n'est pas faite au hasard. Quand les temps sont venus, le magicien dépositaire du don est isolé à quelque distance du village et dort à la belle étoile, à l'intérieur d'un enclos d'épineux, d'une zériba. Dans ces conditions, les génies lui rendent visite généralement en songe et le conseillent. C'est à partir de ces renseignements sûrs que les magiciens et les Dialtabedé

organisent la battue collective. Au cours de cette chasse, les magiciens sont grimés entièrement en blanc. Tout au cours des opérations, ils sont transportés en pirogue et jettent leur Tiéfi ou incantation pour pousser les crocodiles vers le lieu du massacre.

En pratique, le Fifiré s'effectue juste au début de la première pulsation de la nouvelle eau, c'est à dire quand l'eau du Fleuve dans le Fouta commence seulement à se troubler par l'apport des premières eaux qui ont ruisselé sur les pentes de Guinée.

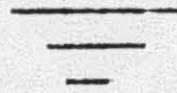
C'est alors comme le réveil du Fleuve, le renouveau.

Le dialtabe n'est pas un pêcheur ordinaire. C'est le maître des pêcheurs, leur chef, leur porte-parole. Pluriel : dialtabedi. N'est pas dialtabe qui veut. C'est une charge coutumière qui se transmet dans la famille par hérédité. Le dialtabe d'un village est l'arbitre des conflits entre pêcheurs. C'est lui qui interprète la coutume dans la zone de pêche de la communauté. Pour discuter des choses de la pêche, c'est le dialtabe et lui seul qui est l'interlocuteur valable.

Tioubalos - Ce mot ne peut pas être un pluriel; il y a là une faute analogue à celle qui consisterait à écrire des oœils.

Le tioubalo est le pêcheur, mais les pêcheurs ce sont les Soubalbe.

Chansons pekanne - chansons de pêcheurs, soit en l'honneur de quelqu'un, ici pour louer l'adresse de ceux qui manient bien la sagaie ou le harpon, mais parfois aussi pour se moquer d'une maladresse, se gausser d'un collègue.



CAIMANS ET CROCODILES

L'usage donne de plus en plus au mot "caïman" un sens qu'il n'avait pas à l'origine.

Dans le nouveau Littré, on peut lire :

Page 602 - Caïman : caymane en 1587 - emprunté de l'espagnol caïman, mot caraïbe - Reptile crocodilien scientifiquement appelé alligator, dont la tête est plus courte que celle du crocodile. Les caïmans vivent en troupes dans les fleuves d'Amérique.

Page 1044 - Crocodile : cocodrille au 12^e siècle - latin crocodilus - grec krokodeilos - Reptile crocodilien qui vit dans les fleuves des régions chaudes - Crocodiliens : ordre de reptiles des régions chaudes, caractérisés par de fortes et longues mâchoires et par un revêtement cuirassé formé d'écailles cornées doublées de plaquettes osseuses - Principaux types de crocodiliens : alligator et caïman (Amérique) - crocodile (Afrique) - gavial (Asie).

Aussi bien s'agit-il ici de crocodiles et non de caïmans, ce dernier mot est cependant plus facile à prononcer.

Rappelons qu'en popular il s'agit de :

Norwa pluriel nôdi : crocodile, avec les variantes du singulier : nô - et nôro et les diminutifs : nôrel et nôram.

8
Copie d'une étude de M.M. Bessac et Villiers publiée dans la revue "La Nature" juin 1948 - pages 188 et 189.

Le lamantin d'Afrique (*Trichechus senegalensis*) appartient à cet ordre de Siréniens qui groupe avec lui les Lamantins américains et le Dugong de la Mer Rouge et de l'Océan Indien.

Les naturalistes ne reconnaissent qu'une espèce de lamantin africain, mais, pour les indigènes, il y aurait deux formes, l'une fréquentant l'eau douce, claire de peau, et une autre dans les eaux salées des embouchures de fleuves, de coloration beaucoup plus sombre. Toujours d'après nos informateurs locaux, les deux formes sont susceptibles d'entrer en contact : les lamantins d'eau douce pouvant gagner l'eau salée alors que ceux nés en eau salée sont incapables du contraire (?).

En Afrique, le lamantin a la réputation d'être rare et ceci à tel point qu'il s'est trouvé classé parmi les animaux que la réglementation de la chasse protège de façon absolue. En fait, il est assez commun dans tous les estuaires de la côte, depuis le Sénégal jusqu'au sud du Golfe de Guinée; il se rencontre également dans la plupart des lacs et des fleuves, en nombre évidemment variable suivant les conditions biologiques qui lui sont offertes et l'intensité de la chasse qui lui est faite. Les autochtones ont, de tout temps, chassé le lamantin et persistent à le faire, en dépit de règlements particulièrement difficiles à faire respecter. Ils fabriquent même pour cette chasse des harpons particuliers, employés chez eux depuis fort longtemps et, sauf aux abords de certains centres, continuent comme par le passé à consommer cette chair qu'ils apprécient beaucoup. Il faut bien avouer que, dans la plupart des régions où des méthodes de pêche modernes n'ont pas été introduites, le nombre des lamantins ne semble nullement diminuer. Les Européens, quant à eux, n'interviennent d'aucune façon dans la destruction de ces animaux.

Les lamantins africains peuvent atteindre une très forte taille, 4 à 5 mètres de longueur et un poids de plus de 500 kilos. Bien qu'on veuille à tout prix les identifier aux sirènes, il faut convenir qu'ils n'ont rien de séduisant avec leur corps presque informe, la peau noirâtre et ridée, leurs membres antérieurs ridiculement petits et réduits, leur museau blanchâtre, leurs yeux extrêmement petits et leur queue arrondie. Ils ne présentent, par ailleurs, aucune trace externe de membres postérieurs. Il paraît pourtant que les femelles qui allaitent ont des seins parfaitement développés, d'où cette fameuse légende des Sirènes et l'intérêt plaisant que portent à l'espèce les coloniaux en mal de féminité.

Au Sénégal, le lamantin est très commun dans l'embouchure des fleuves : Casamance, Saloum, Sénégal, dans ces fleuves eux-mêmes et dans leurs affluents. Nous avons pu constituer une importante collection de crânes, en ramassant ceux-ci dans les villages de pêcheurs. Des lamantins se prennent fréquemment, en pleine mer, dans les filets tondus aux requins. Ils abondent particulièrement, non seulement dans l'embouchure du Saloum précédemment cité, mais aussi dans la Taoueyé, rivière qui unit le lac de Guiers au fleuve Sénégal dans lequel elle débouche à Richard-Toll. En ce dernier point, les lamantins effectuent des migrations régulières; on saison des pluies, de septembre à novembre, le lac de

du Guiers est en pleine eau et abondamment peuplé d'une végétation aquatique recherchée par ces animaux qui s'y trouvent alors en grand nombre. Au même moment, bien qu'encore sensible, la salinité du fleuve Sénégal est faible. Quand les pluies ont cessé et que s'avance la saison sèche, le niveau de l'eau du lac de Guiers baisse de façon très considérable, la salinité du fleuve Sénégal s'accroît; les lamantins quittent alors le Guiers, regagnent le Sénégal par le canal de la Taouey, puis remontent en amont du fleuve où l'eau est moins salée.

On connaît bien peu de choses sur la biologie de ces Siréniens africains et, en attendant une étude approfondie, il faut se contenter de noter ce que les pêcheurs indigènes connaissent ou croient savoir. Les quelques indications ci-dessous m'ont été données par un pêcheur résidant actuellement à Richard-Toll et bien connu dans la région par son expérience professionnelle. Ces indications ne concordent d'ailleurs pas absolument avec celles données par Ménégaux (comptes-rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France, 1918).

Les Ouolofs nomment le lamantin, quels que soient son sexe et son âge : Léréo et les Toucouleurs : Liwogou. Cet animal est exclusivement aquatique et il est très rare qu'il sorte de l'eau et progresse sur le sol; sa conformation le rend d'ailleurs presque inapte à se mouvoir hors de l'élément liquide. Toutefois, la Taouey ayant été barrée par une digue de terre au cours des travaux entrepris à Richard-Toll, des lamantins ont essayé à plusieurs reprises de franchir cette digue de nuit, en se traînant sur le sol, afin de poursuivre leur migration. Il est aussi presque exclusivement nocturne et a la réputation d'être très méfiant. Toutefois, nous pouvons mettre quelque peu en doute cette affirmation : un lamantin en captivité depuis quelques jours et maintenu dans un bassin exigu se nourrissait aussi bien de jour que de nuit et venait, sans marquer d'inquiétude, prendre sa nourriture à la main. Cette nourriture est, dans la région du fleuve Sénégal, essentiellement constituée par le *Elygonum senegalense* dont il est très friand, alors que, dans les estuaires, d'après Ménégaux, il se nourrit de *Cymodocea nodosa*. Toutefois, d'après les autochtones, il serait assez polyphage; ceci semble confirmé par le fait qu'en captivité le lamantin mange des feuilles de plantes appartenant à de nombreux groupes botaniques : salades, choux, radis, carottes, racines de *Nymphaea*, etc ..

La durée de la vie du lamantin serait d'environ un siècle (?). Ceci n'est, après tout, pas improbable si l'on considère qu'un *Trichechus senegalensis* de deux ans mesure seulement 1 m 25, qu'à 20 ans, il est encore loin d'être adulte et que la peau de son dos seule est dure, alors que celle de ses flancs peut encore être consommée (ce qui est évidemment impossible chez un adulte). Les mâles ne seraient susceptibles de se reproduire que vers 40 ans d'âge. On rencontre parfois, paraît-il, de très vieux lamantins complètement dépourvus de dents. La durée de la gestation est de douze mois (8 mois d'après Ménégaux). La femelle ne met bas qu'un seul petit qu'elle allaite pendant plus d'un an; si, au cours de cette période, la femelle est de nouveau couverte, elle tue ou chasse son petit. Ceci est aussi contraire à ce qu'en dit Ménégaux qui affirme que les lamantins vivent en familles très unies comprenant le mâle, la femelle, un jeune semi-adulte et un jeune à la mamelle.

La pêche du lamantin peut s'effectuer de plusieurs façons : soit au filet, ce qui est en quelque sorte accidentel et rarement, sinon jamais, de propos délibéré, soit au harpon. Là encore, la pêche se fait de manière différente suivant qu'il s'agit d'opérer en eau salée ou en eau douce. C'est ainsi qu'à l'embouchure du Saloum, dans laquelle l'eau est très salée, les pêcheurs repèrent dans le fond du fleuve les résurgences d'eau douce où, disent-ils, le lamantin vient boire; ils

établissent à cet endroit une plate-forme sur pilotis où ils s'embusquent la nuit et d'où ils harponnent l'animal lorsqu'il vient respirer à la surface. Dans la Taouey, les pêcheurs établissent également une plate-forme contre la berge et en surplomb d'un haut-fond; ils attachent ensuite, flottant à la surface de l'eau, un bouquet de *Polygonum senegalense* qu'ils renouvellent pendant quelques jours afin d'attirer l'animal; lorsque celui-ci a pris l'habitude de venir profiter sans crainte de cette provende facile, il est harponné de nuit.

Ce harpon est appelé Taboukoum en ouolof et en toucouleur. Il est du modèle généralement employé pour les crocodiles, mais deux fois plus gros. Il s'agit d'un harpon de plus de deux mètres de longueur et donc le manche est muni à la base d'un flotteur mobile en bois très léger. La pointe est également détachable et reliée au flotteur par une corde de quatre mètres de long. Une fois le lamantin harponné, on le laisse partir et on le recherche le lendemain en repérant le flotteur à la surface de l'eau.

D'après les pêcheurs, le lamantin ne mord jamais, ce qui se conçoit fort bien en raison de la structure de sa mâchoire; mais d'après eux l'eau qu'il rejette en soufflant quand il est blessé est très dangereuse et occasionne, dans un délai d'un an, la mort de l'homme qui est touché par elle. Aussi les pêcheurs de lamantins sont-ils munis de gris-gris particuliers ou emploient une formule magique qui se transmet de père en fils, et dont les femmes ne doivent pas avoir connaissance. La préparation de l'expédition de pêche est aussi le prétexte à opérations magiques : le pêcheur prend près de lui, le soir, une calebasse dans laquelle il met de l'eau et une poudre particulière provenant de la racine d'un arbre spécial; il bat ensuite le tout à l'aide de deux morceaux de bois tenus en forme de fourches suivant la façon dont s'opère le mélange, il décide s'il doit aller ou non pêcher.

Le lamantin ne semble pas avoir d'ennemis, bien qu'il soit parfois attaqué par de petits poissons qui le mordent, notamment les Silures; par contre, il serait particulièrement ami avec le crocodile. Une autre croyance locale dit que notre Sirénien est muni d'un sac abdominal dans lequel s'amassent des cailloux qu'il avale, à raison d'un par an, ce qui permet de connaître son âge.

La graisse du lamantin est réputée assurer, par simple frottement, la repousse des cheveux des personnes chauves. On l'emploie également contre la gourme des chevaux, en l'introduisant dans les narines de l'animal malade.

Tous les habitants de la région de Richard-Toll, Ouolofs, Toucouleurs, Maures, comme d'ailleurs les Sérères du Saloum, mangent la chair du lamantin. Seuls les Peuls refusent de la consommer et ceci en vertu d'une croyance qui leur est particulière et se rencontre sur toute l'étendue du terrain qu'ils occupent, du Sénégal au Tchad. Cette légende dit que l'ancêtre des lamantins est une femme peule. Celle-ci lavait son linge nue au bord d'une rivière; surprise par sa belle-mère, honteuse de sa tenue et ne sachant comment se dissimuler aux regards, elle est entrée dans le fleuve, cachant son bas-ventre avec le couvercle rond servant à couvrir la calebasse de lait. C'est ce couvercle qui est à l'origine de la queue arrondie des lamantins.

La chair du lamantin est bonne quoique très grasse et rappelle le porc ou le veau. C'est pourquoi, pendant la dernière guerre mondiale, on avait envisagé d'élever des lamantins dans les lagunes côtières, afin d'en retirer un appoint de viande. Inutile d'ajouter que ce projet séduisant n'a jamais été mis à exécution.

LES GENIES DES EAUX

M. Djibril LY a écrit dans "Contes et coutumes des Toucouleurs du Fouta Toro", Bibliothèque du Centre d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A.O.F. page 318 (tome 1938) :

"Les Koumènes sont les habitants des mers et des fleuves. Ils possèdent des troupeaux de boeufs qu'ils mènent paître dans les endroits désertiques. Les sciences naturelles n'ont pas de secret pour eux; néanmoins, ils craignent beaucoup les humains".

"Les Koumènes ont la forme humaine de petite taille, le visage de teint clair, ils possèdent de longues chevelures leur tombant jusqu'aux jarrets. Ils parlent la langue des hommes qui habitent sur le rivage voisin de leurs demeures nautiques".

"Il y a également une autre race de Koumènes appelés Mounou, de plus haute taille. Ceux-ci n'ont pas de troupeaux, mais les eaux n'ont pas de secret pour eux. Très souvent, des pêcheurs à la recherche de leur pirogue ont obtenu de précieux renseignements d'eux et ont depuis une grande science".

En mai 1956, ces génies des eaux sont influents comme dans les temps anciens. Ils continuent comme par le passé à conseiller les pêcheurs du Fleuve ou de la Mer et ceux-ci continuent à leur présenter rituellement leurs offrandes.

A époques déterminées de nuits sans lune et à la demande des génies eux-mêmes manifestée en songe, certains hommes qui, par droit d'hérédité familiale, ont le privilège de ce ministère, s'avancent rituellement dans les eaux du fleuve ou de la mer en offrant en propitiatoire du couscous très sucré, du lait, ou un mélange de ces produits, tandis qu'ils adressent à ces mêmes génies les invocations particulières.

Le magicien descend seul tout habillé dans l'eau portant la calebasse d'offrandes sur sa tête. Les membres de sa famille restent de son clan, l'encadrent mais restent sur la berge. Les autres personnes étrangères au clan restent suivent en retrait. Plus en arrière encore sont les griots qui chantent les louanges d'hérédité du magicien.

Celui-ci s'est avancé dans l'eau jusqu'à ce qu'il ne puisse plus progresser sans nager. Là, il déverse d'une seule fois son offrande et laisse la calebasse elle-même, que les enfants récupèrent le

l'endemain matin, au fil de l'eau. Les génies auront eu le temps d'agrémenter l'offrande.

Le magicien termine la nuit seul et reçoit en songe le Dion Mayo, le Maître des Eaux, qui lui donne instructions, ordres ou conseils.

Ces magiciens attirent par ces pratiques pour eux-mêmes et les membres de leurs collectivités les faveurs de ces génies. C'est à la fois comme le renouvellement rituel d'une alliance, le symbole d'une déférence, mais aussi comme un cadeau de bon voisinage.

A N'Guet N'Dar, trois familles différentes conservent l'exercice de ce ministère. A N'Gouye, ce sont les Kebbó, à Ganguel, les Sar.

Il ne s'agit pas d'une vocation de l'individu, mais d'une fonction qui se transmet dans la famille et par delà les siècles.

Cette charge, d'ailleurs honorifique, dépasse l'individu qui n'est guère que l'un des maillons de la longue chaîne reliant les générations à l'ancêtre, celui qui a contracté l'alliance. Il y a, en effet, au fond de la nuit des temps, le fondateur du clan familial, celui que les migrations des temps anciens ont amené dans le pays, celui que Dieu a mis le premier en communion avec les choses créées pour son usage et celui de sa descendance.

Chaque secteur de pêche de la vallée paraît bien avoir ses génies particuliers et les servants de ceux-ci. Il est impossible de les passer tous en revue ici. Il faudrait des volumes et des volumes. Je ne citerai que quelques exemples.

Le plus connu de tous ces génies du Fleuve, celui qui semble être le Grand Maître du Sénégal, le super Dion Mayo, serait Moussa Bakary, de Gniaoulé. Il est d'un pouvoir extraordinaire. Il s'ensuit que c'est le village de Gniaoulé, à côté de Podor, qui, pour toute la vallée du Fleuve, a le caractère de métropole des génies, de capitale mystique. Ce fait est-il dû à la suprématie du Dion Mayo Moussa Bakary sur les autres génies du Fleuve, ou bien à la très très vieille ancienneté de ce village ... Il est impossible de parler des génies du Sénégal sans commencer par Moussa Bakary. Comme il mérite à lui seul tout un ouvrage, je suis obligé de résérer son étude. Retenons en passant que toute étude de la pêche le long du Sénégal doit normalement commencer par Gniaoulé. Le dialtabe de ce village, El Hadj Yero Sar, a la place de tout premier rang dans la hiérarchie des pêcheurs du Fleuve.

Entre le Fleuve Sénégal et le Doué, un bras assez court met fin, vers l'est, à l'île à Morfil. En raison de la différence des profils d'écoulement du Fleuve et du Doué, ce bras offre des particularités

hydrauliques très spéciales. En crue, il y a là des remous considérables. C'est dans ce secteur qu'existe toute une famille de génies. Sous l'autorité de Demba Sar, Diom Mayo de l'endroit, sont d'autres génies, mais ceux-ci sont subordonnés à Demba Sar.

Près de Wending Orgo, au pied d'un grand ganki (*Celtis integrifolia*), se trouve une cuvette assez profonde, un trou dans la terre. C'est là l'entrée de la demeure souterraine de Demba Sar.

La famille locale humaine et terrestre des Sar le reconnaît vraiment comme le chef de la famille. Il intervient à chaque occasion dans la marche des affaires de cette famille de pêcheurs. Il est consulté obligatoirement pour les choses importantes. Ces consultations s'accompagnent de la présentation de quelques offrandes. Les précieux conseils de ce Demba Sar servent évidemment d'abord au clan des Sar, mais il paraît que le Diom Mayo Demba Sar étant chef des sous-génies du secteur serait compétent pour toutes les questions de pêche de l'endroit. Dieu seul sait combien les conflits de pêcheurs sont importants à Dirmodian, Ganguel, N'Gouye et Wending. Tout ce coin du Fouta en est perpétuellement agité.

A Toufde Gandé, il y a le génie bien connu Almoudel Gandé (Almoudel est le diminutif de Almoudo : l'élève, le disciple, le talibé. Gandé signifie : l'ensemble, le bouquet des arbres -*Celtis integrifolia*- Si l'arbre est seul et non en bouquet, on dit Ganki. Si l'arbre est petit, on dit Ganguel).

Almoudel Gandé est au lieu-dit Beyeri depuis les temps les plus reculés. D'après l'étymologie, ce génie est peut-être le disciple lui-même, l'Almoudo, d'un autre génie dont l'Ouroum, l'habitat, la zone d'action devait bien être ce Gandé, c'est à dire cette ambiance spéciale que crée le bouquet d'arbres de cette espèce (M'Boul en oulof ou *celtis integrifolia*). Cette espèce botanique particulière est, le long du Fleuve souvent liée à ces questions de génie, de magie, comme aux cérémonies de caractère sacré ou historique.

Faut-il voir ici la survivance au Fouta des bois sacrés anciens ? Ce rôle d'arbre sacré rempli par les Géllies au Guédo, assuré assuré par les baobabs dans le Diéri. Il y a au milieu des bouquets de baobabs du même île une certaine ambiance spéciale qui vous met dans un état d'âme particulier. Ces associations de baobabs se nomment Bowddé (Référence Bowddé existant entre Niore du Rip et Kaffrine avec pierres levées).

Cet Almoudel Gandé serait donc le Génie des Eaux et des Arbres. Il a droit, dans le corps des présentes notes et à ce titre, à

un hommage particulier du corps des Eaux et Forêts.

Ce génie ne semble pas limiter son influence aux seuls problèmes de l'eau ou de la pêche.

Les jeunes enfants talibés du village commencent leur quête du matin en rendant visite à ce génie. A la fête de la circoncision, les jeunes gens rentrent dans l'eau, y font leurs ablutions et se retirent sur la berge. Almoudel Gandé sort de sa demeure et donne sa bénédiction à cette nouvelle génération d'hommes. Parfois, Almoudel Gandé fait acte de présence et prophétise aux yeux de tous. Si les hommes le voient jusqu'à la taille, c'est que tout va bien et le bonheur est assuré. Si, par contre, les hommes ne voient qu'un bras au-dessus de l'eau, c'est le malheur qui est proche. Chacun doit faire son examen de conscience et réparation de ses fautes et pêchés. Moyennant pénitence et repentir, les choses peuvent s'améliorer. Ce retour de tous et chacun aux bonnes règles de la société est solennisé par le sacrifice, en bordure de berge, d'un animal, boeuf ou mouton. Le sang de l'animal doit couler dans l'eau. Dès que le sacrifice est fait, tous les hommes descendent dans l'eau comme pour participer à l'offrande du sacrifice et recevoir purification personnelle par ce baptême.

On pourrait citer également :

pour Dakar, N'Deuk Davour; pour Kaolack, M'Bossé Coumba Djiguène; pour Rufisque, Coumba Lamb; pour le lac de Guiers, Bathié Boye et tant d'autres qui méritent tous une étude spéciale.

A Saint-Louis même, d'autres génies ont une influence considérable. En particulier, Mame Coumba Bang, que l'on dit être décédée en 1944, a eu une réputation extraordinaire qui s'est transmise de générations en générations.

En 1949, à l'enterrement de Sérgigne N'Douda Diop, dont le corps était porté à Bop Tior en sa qualité de parent de Bou el Mogdad. et cousin de El Hadj Souleymane Fall, une des nombreuses barques du cortège chavira et il y eut de nombreux noyés (7 morts).

En 1951, des militaires de Saint-Louis, européens et africains, partaient à l'exercice un matin avec une embarcation propulsée, allant simplement du camp militaire à Bop Tior. Quelques minutes après, on comptait 17 hommes noyés dans une mort affreuse. Les filets ramaient les cadavres agrippés ensemble dans des crispations qui avaient voulu être salvatrices et qui n'avaient été que les signes témoins d'une horrible mêlée.

Ces deux accidents terribles ont été imputés à Mame Kantaye, fille (?) de Mame Coumba Bang, par de très nombreux Saint-louisiens.

Bien sûr, l'enquête a déterminé, au moins en 1951, que le moteur a eu une défaillance, que le bateau n'était pas assez stable ou trop chargé, que le vent a tourné, etc .. et toute une suite de bonnes raisons qui satisfont notre esprit rationaliste.

En réalité, à l'endroit où ces accidents ont eu lieu, il existe un puissant remous qui se crée du fait de la confluence du bras principal et du petit bras du fleuve. C'est un coin dangereux pour la navigation en pirogue, pendant toute la période où l'eau du Fleuve est douce.

Nous, modernes ou prétendus tels, nous expliquons ce danger comme la résultante de.. forces matérielles créant une ambiance périlleuse. L'homme qui est au contact intime des forces de la nature sent plus qu'il n'explique. Où les scientifiques ou "scientistes" évoquent le libre jeu de forces physiques et naturelles, l'homme de toujours place un Être qui préside à cette ambiance particulière. C'est un esprit bon ou mauvais, un démon favorable ou non, suivant le lieu et les conditions locales.

A ce remous de l'eau, il fallait bien un auteur de remous car on ne conçoit pas que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger (Voltaire).

Il est trop facile de hausser les épaules devant cette personification des forces de la nature. Remarquons d'abord que ceux qui se gaussent le plus de tout cela sont les premiers à vouloir casser la bouteille de champagne sur la coque du navire qui va glisser vers l'eau, ce sont ceux qui jettent des pièces de monnaie dans le bassin à la source de la Seine Ce sont ceux qui vont garder le fer à cheval trouvé le long de la route. S'ils ont des enfants, ils veilleront à un soin particulier à ce que la serpe du druide soit en or et non en fer-blanc Et pour la révision des leçons, ils répèteront : Es war *Bode* ein Märchen, das kommt mir nicht aus dem Sinn Ou bien ils attacheront une particulière valeur à toute la cohue des soi-disants Dieux ou fractions de Dieu que même le cours d'histoire cite par douzaines.

Les génies de la vallée du Sénégal sont peut-être de races particulières, mais comme ils sont bien proches et parents de l'ordre de la Lorolei et de nos Sylvains. Ils font penser aux légendaires Sirènes, aux dryades et aux nymphes. Ils n'ont rien de commun avec Baal ou Astarté. Ils ne sont ni Jupiter ni Zeus. Posséidon n'est pas leur suzerain. Ils sont indépendants de Dionysos et n'ont pas fréquenté les "trente mille dieux" qui se chamaillaient sur l'Olympe.

Les génies du Fleuve sont topiques et de caractère strictement local. N'ayant nullement la prétention de poser dans l'absolu les grande

problèmes du Bien et du Mal, ils sont à compétence restreinte. Cette modestie leur a valu de survivre à l'Islamisation. Comme le Christianisme, l'Islam est co-héritier de l'alliance entre Dieu et Abraham.

Le monothéisme absolu, intransigeant, de la foi, de la Révélation a en lui la puissance d'écrasement de tous les soi-disants dieux ou fratries de dieux.

Saint-Martin et les Pères de l'Eglise ont fait en la matière une épuration très sérieuse en Gaule. Aux hauts-lieux du paganisme, on a édifié chapelles et sanctuaires chrétiens. La fête du Printemps s'est donc été absorbée par Pâques et la fête du solstice d'hiver a disparu en celle de Noël. Il y a eu littéralement absorption des anciens rites.

Sur le Flouye, l'Islam s'est montré plus tolérant. C'est que ces génies locaux des Eaux, par leur modestie, ne sont pas concurrents. Notre foi en Dieu l'Unique et le Tout Puissant est à un niveau incomparablement plus haut que ces génies spécialisés. D'une part, c'est la révélation divine et l'appel au salut éternel : l'homme s'engage de tout son être. De l'autre, ce sont des relations de bon voisinage avec des esprits locaux sur des problèmes très nettement délimités. *animus* ~

SAINT-LOUIS, le 24 mai 1956.

LES GENIES DES EAUX

d'après M. J.M. TRAORE
Docteur en Droit

Après avoir écrit ce qui précède et par un heureux hasard, j'ai pu prendre connaissance de la thèse de doctorat en droit soutenue à la Faculté de Droit de Lyon par M. J.M. Traoré, "Le Régime Juridique des Eaux en A.O.G.", Edition de l'AGEL, 20 rue François Garcin, Lyon, 1953.

J'ai trouvé dans cet ouvrage remarquable une richesse exceptionnelle, une documentation qui "colle" parfaitement avec le sujet traité plus haut dans le cadre strictement local de la vallée du Flouye.

L'étude documentée et fouillée de M. J.M. Traoré dépasse de loin la narration descriptive que peut faire de ces faits un fils des riv

de la Saône. Celui-ci ne peut guère que raconter ce que les pêcheurs du Fleuve lui ont appris. Au contraire, et par delà l'indispensable documentation acquise par études, on sent vibrer chez M. Traoré une corde profonde.

Je ne peux résister à puiser en longues citations les extraits qui suivent dans la thèse de M. Traoré. Je ne pense pas que, ce faisant, je puisse trahir l'esprit de l'auteur.

".....

C'est donc sur ces divinités que nous devons jeter un peu de lumière pour bien saisir la force de l'esprit religieux et, par voie de conséquence, la vigueur des traditions qui en résultent.

Section I - Les génies des Eaux -

La terre est la Mère-nourricière, tout ce qu'elle produit ou supporte, dont les eaux parmi d'autres, ont une origine mythologique. C'est cette origine divine qui revêt d'un caractère presque sacré toutes les forces de la nature. Dans toute la zone du Golfe de Guinée, aussi bien à l'intérieur que sur le littoral, il existe une divinité créatrice et bionfaigntrice de l'humanité. Cette divinité engendre la pluie et donne naissance aux rivières et lacs sacrés, à tous les cours d'eau et, enfin, à la Mer.

Toutes les peuplades, à peu de chose près, ont les mêmes croyances et des conceptions rapprochées sous des noms différents, réserve que les cycles mythologiques sont plus ou moins nombreux et quelques unes. De là sont nées les obligations et les interdictions qui servent de fondement aux multiples pratiques devenues traditionnelles. C'est la coutume ou droit coutumier. Le ciel et la terre sont entourés d'une foule de petits dieux qui en procèdent et dominent le sol et les eaux. Aussi l'individu se trouve en présence d'une perpétuelle hantise d'offenser la divinité, maîtresse de ce qu'il va manier. D'où les rituels qu'on retrouve partout et précédant toute entreprise humaine. Seule la tradition orale en constante évolution transmet les croyances à la postérité.....

L'auteur étudie ici le Faro dans les communautés Bambara ... cite Madame Germaine Dieterlen : La religion Bambara.

Il reste bien entendu que ces croyances comportent des variantes en fonction des régions et les versions sont nombreuses. En tout état de cause, le bénéficiaire de ces avantages mystiques est toujours soumis à des interdits qu'il ne doit, sous aucun prétexte, transgresser. L'ensemble de ces obligations et de ces interdits ont donné lieu à des pratiques qui se sont traduites en coutumes. L'ensemble de ces coutumes constitue le droit coutumier des peuplades nigériennes.

Nous sommes d'avis que cette représentation de la divinité relève du merveilleux ou de la légende. Tout autre nous apparaît l'attribut des pratiquants de ces cultes.

Dans les tribus "Rancou Lobi" de la région voltaïque (Haute-Volta), le fleuve qui donna son nom à la région est entouré, comme le Niger ou le Bani, de mysticisme analogue. Aux environs de Goua, par exemple, la rivière Poni appartenait, disent les indigènes, à une vieille femme du nom d'Anntim. Anntim remplissait conjointement le rôle de

prêtres du sol. Toutes les agglomérations de la région, Djonséra, Sampolé, Vourbira, pour ne citer que celles-là, se trouvaient soumises à une formalité d'autorisation pour avoir un droit de pêche; cette autorisation ne pouvait émaner que d'Anntim. Pour la circonstance, Anntim offrait en holocauste un poussin à plumes blanches. Le sacrifice s'opérait dans le lit du cours d'eau, accompagné d'invocations destinées à obtenir la sauvegarde des pêcheurs et de gestes semblant donner ordre à un être invisible de s'éloigner. Ces gestes, en fait, ne font que symboliser l'éloignement des maux et influences mauvaises propres à menacer la vie de ceux qui vont prendre contact avec les eaux. Anntim ne manquait pas, à la fin de la cérémonie, de rassurer l'assistance : "vous pourrez manger le poisson capturé, mais vous ne pourrez pas le vendre, car tel est l'ordre de la rivière". Un défi est lancé à l'audacieux et irrespectueux de la loi qui oserait transgresser l'interdit, le châtiment ne se fera pas attendre longtemps; par exemple, un caïman le blessera grièvement ou l'entraînera sous les eaux.

Ayant ainsi procédé aux obligations rituelles préalables et nécessaires pour se concilier les puissances surnaturelles, les pêcheurs se livrent à la pêche sans inquiétude, les génies des eaux sont favorables.

On pourrait multiplier les exemples et passer en revue toutes les contrées à eaux poissonneuses ou non, car même les puits font l'objet de certains rites. Partout, un génie hante les eaux, qu'il soit humanisé dans un Faro, qu'il soit une âme errante, qu'il soit matérialisé dans un reptile aquatique, il occupe une grande place dans la vie religieuse des peuples riverains. Il est vain de chercher à discriminer dans la mentalité du croyant le naturel du surnaturel, aucune barrière ne sépare le monde du merveilleux et le monde réel.

Ces génies sont nombreux et souvent de composition complexe. Par endroits, ils sont hiérarchisés, par exemple Faro a ses auxiliaires. Le monde terrestre comme le monde des eaux est peuplé de divinités qui font de la vie du Noir une vie religieuse, intense, animiste; de là la formation de son subconscient répondant au comportement qu'il nous faut maintenant analyser.

Section II - Le droit coutumier à partir de cette conception rythmique

Mais voyons plutôt et essayons de rechercher ce qui se trouve à la base de la mentalité indigène.

Pratiquement, le Noir en général, car il y a des exceptions, pense qu'un génie hante chaque cours d'eau, chaque mare ou puits, chaque caleba ou canari d'eau, chaque goutte de rosée. Ce génie est le "mâitre de l'eau". Il prend des formes multiples : il est la tête d'un torrent temporaire qui dévale la colline après la pluie, il peut être le bouillonnement d'un gonflement des courants, on le reconnaît dans la vapeur bleutée qui s'élève au-dessus des mares, un ruisseau qui s'assèche est signe de sa colère, etc ...

Madame Marnier, dans la "Mystique des Eaux Sacrées en Bretagne" nous retrace l'importance que tiennent les fées d'Armorique dans la vie religieuse. "Les âmes en peine des fontaines, dit d'autre part Alex Bouet vivent près des sources".

La mystique négro-africaine, comme on le voit, est loin de détenir le monopole de la superstition. Il est inutile d'insister sur l'influence d'une telle vie mystique sur la formation de la mentalité

d'une population donnée. Tous les phénomènes physiques, naturels, ont une explication mystérieuse.

L'ensemble de ces phénomènes psychologiques est lié à un système de croyances qu'on appelle, non sans un certain mépris, superstition. Or, les légendes en elles-mêmes ne constituent qu'un aspect subtil du problème. Considérées dans leurs manifestations plus objectives, ces croyances revêtent une forme moins fuyante, et c'est ce qui conduit à les observer dans une de leurs extériorisations les plus significatives - le rituel - qui est à la base de tout culte. Les légendes ne sont pas seulement le témoin d'un lointain passé de croyances religieuses; ce qui crée ce passé vit toujours dans l'âme des Noirs d'Afrique. Tous les récits sont marqués du même sceau, et c'est l'évolution de cette pensée que nous voyons à travers différents thèmes qui nous paraissent enfantins parfois, mais qui sont la matière de la croyance à travers de très vieilles traditions de foi.

Pourquoi le culte des eaux a-t-il eu, en Afrique, une place en marge du culte de la terre ? L'importance donnée aux eaux est d'abord essentiellement à ce que l'eau est l'objet de croyances si variées en Afrique comme ailleurs. Il suffit que la source soit sacrée pour que les eaux aient des propriétés magiques. Il y a quatre éléments cosmographiques dans le eau, terre, air, feu. L'eau circule dans la terre comme le sang dans le corps humain. Il suffit d'ajouter que cette analogie est très significative. D'autre part, il est facile d'admettre que ce culte, simple et vague, des eaux, à peine distinct de la nature, devait être adopté par toutes les peuplades primitives du monde. Les Gaulois et les Germains divinisaient les fleuves et les rivières, les lacs et les marais. Cette croyance venait de ce qu'ils les voyaient toujours couler.

Le fait que l'on retrouve le culte dans tous les pays de son universalité; cependant, comme ce culte garde un aspect très particulier, il nous apparaît sous des formes bien différentes et très nuancées. Nous nous bornerons à l'Afrique Noire.

B - Le rituel -

La boisson et le bain sont les formes principales des gestes rituels; on boit l'eau pour s'assimiler les forces mystiques du liquide bénéfique; on s'en lave le corps en signe de purification, de propitiatoire, où on vise de se transfuser les propriétés thérapeutiques des eaux.

Toutefois, le rituel, si intense soit-il, préalable ou ultérieur à toute entreprise humaine, répond surtout à la foi qu'on a dans l'existence indémontrable mais irréfutable de divinités ou d'esprits hantant les eaux. Ce fait n'est pas spécifique à l'état de primitivité, bien que la recherche de l'origine historique du culte des eaux et son développement dans le temps nous conduise à une origine fétichiste des croyances primitives. Il n'est qu'à songer au caractère d'universalité que revêt le culte des eaux, à l'heure actuelle, dans des sociétés polissées.

Les ablutions

Les danses rituelles

La purification

Le sacrifice - C'est l'élément essentiel du culte. C'est le sacrifice qui est l'expression de la croyance, de la Foi. Par l'offrande

force de la nature se libère, contraignant le génie des eaux à se plier à la volonté du sacrificateur

Ces cérémonies célébrées en l'honneur des divinités aquatiques ont, cela va de soi, pour théâtre, les rives des cours d'eau, étangs ou autres. Le sang est versé dans l'eau.

Le sentiment religieux doit être évoqué à la base de toute interprétation du mythe, il constitue l'âme vivante et créatrice de la religion qui est, elle-même, à la base de la tradition et du droit coutumier que le "colonisateur" entend respecter.

Les écrivains africanistes, pour la plupart, se font une idée fantaisiste, satisfaisante pour eux, de l'Afrique en tant que continent; ils dressent une image du Noir ou extravagante ou simpliste ou préemptoire ou fétichiste, mais tellement commode qu'elle est adoptée par nombre de Noirs évolués.

Il est commode, pour l'érudit occidental, de penser qu'au-delà des sables du Sahara vivent des gens primitifs dont les maisons sont de terre ou de feuillage et dont les réactions n'offrent d'intérêt que lorsqu'elles gênent le jeu occidental.

Il est non moins commode de croire au néant de ces civilisations qui viendraient peut-être troubler l'orthodoxie déjà délicate des conceptions de l'Univers.

A mesure que des éléments étrangers, ethniques ou religieux, progressent, "la coutume s'enfonce pour ne pas se révéler, pour mieux se conserver" disent les Mandingues animistes. Il suffit de dresser l'oreille à ces réflexions, à ces boutades, pour juger de la témérité de conclure qu'il n'y a rien là où on ne voit rien, qu'il n'y a que paroles et gestes sans suite dans les rites religieux, magiques ou juridiques, dans l'organisation sociale ou familiale. Ces rites conduisent à une pensée inattendue. On ne saurait regretter assez l'ignorance de ceux qui n'y voient que comportement d'êtres primitifs et de barbares rudimentaires.

Les rites accomplis ont une influence sur les pêcheurs, sur les animaux fluviaux, sur les esprits, voire sur les eaux elles-mêmes. L'opération consiste à solliciter du fleuve son action bienfaisante, de même que, sur terre, le rite consiste à faire pleuvoir afin que l'action bénéfique de la terre fécondée par la pluie soit source d'abondantes récoltes. Tous ces faits témoignent d'une foi ardente en l'action coordonnée des éléments de la mère-nature.

Malgré leur aspect souvent spectaculaire, toutes les observations qui seront mentionnées ci-après ont une valeur documentaire réelle. La notion du moment apporte aussi un élément de réflexion et d'intérêt; le rituel propitiatoire semble se complaire dans le mystère de la nuit, au moment où le silence s'étend sur la nature. C'est là que s'entrevoit l'attrait de l'âme africaine pour tout ce qui est inaccessible à la raison humaine; l'hermétisme du culte bozo, bambara, ouolof, fan, etc .. nous met déjà en présence "d'une race qui se plaît à une espérance infinie et où toutes les choses ont une attitude de Prière" (A. Le Braz "Au pays des Pardons").

Il est donc de première nécessité de rendre le fleuve et Faro favorables aux pêcheurs afin que la pêche soit fructueuse et que les hommes reviennent indemnes de leur périlleuse entreprise. A cet effet, le prêtre

sacrificateur, investi de ce pouvoir par la coutume, est le Dji-Tigui. Il s'éloigne du village, la nuit, à une heure où le silence du rivage n'est troublé que par le coassement des grenouilles et le clapotis des lègères vagues venant lécher le sable humide. Seul, dans sa pirogue où se trouve rangé tout ce que la cérémonie nécessite. La victime elle-même, qui est soit un poulet à plumes blanches, soit un mouton à poils blancs, semble, par son calme, pressentir la solennité de l'opération qui va se dérouler. La pirogue se dirige vers les lieux consacrés par la tradition : arbre, arbuste, flot ou rocher suivant les localités. Arrivé à l'autel, le Dji-Tigui immole la victime après avoir esquissé les gestes et prononcé, comme il se doit, les paroles destinées à promouvoir les vertus des lieux mêmes où est en train de s'accomplir le sacrifice. Il répand dans l'eau des boulettes de dégué (mil écrasé et préparé à l'aide de lait écrémé et de certaines épices). Nous avons vu dans l'étude du Faro que le sang de la victime est versé sur l'autel et qu'une partie est répandue sur les eaux du fleuve pour être bue par Faro et qu'ainsi les lieux du sacrifice en général, l'autel en particulier, reçoivent un double apport de forces, celles de la victime d'une part, celles du génie Faro magnétisé par le sang d'autre part. Et n'est ce ces lieux que s'émane la puissance virtuelle qui dirigera l'expédition. D'autre part, le Dji-Tigui ouvre la poitrine de la victime, arrache le foie qu'il dépose sur l'autel : cet organe est un précieux symbole de force, de puissance, on y voit le siège de toutes les vertus. Il n'est pas permis au sacrificateur d'omettre le moindre geste rituel, la sanction est la destitution. Cette pénalité est, au demeurant, rarement appliquée, pour des raisons faciles à deviner ; étant seul, aucun contrôle ne permet de déceler l'irrégularité, d'autre part, le rituel est accompli avec un tel sérieux par ce professionnel que les omissions sont pratiquement très rares ; n'oublions pas que le prêtre craint lui-même les conséquences de ses maladresses, soit qu'les esprits lui en tiendront rigueur, soit que tout malheur survenant à l'expédition n'épargnera pas les membres de sa propre famille qui en font partie.

Les restes de la victime font toujours l'objet d'un festin auquel le Dji-Tigui convie tous les anciens du village. L'ensemble est arrosé de vin de mil ou d'hydromel et la journée se termine dans une atmosphère de joie. Cette cérémonie de propitiation terminée, la pêche est déclarée ouverte.

.....

Ainsi voit-on que les pratiques, rites, croyances ou dires des Noirs, qui sont à l'origine de leurs prétentions juridiques, de leurs droits, de leurs réticences ou revendications, loin de former un amas disparate constitué au cours des siècles dans l'incohérence et l'aveuglement font partie d'une pensée profonde et organisée à l'intérieur d'une population donnée et entre des populations apparemment différentes. Cette pensée commune forme comme une ossature que chaque peuple aurait vétue selon son génie propre. Et elle n'est pas connue seulement des vieillards des prêtres ou des grands initiés ; elle est familière, dans ses grandes lignes, à tous ceux qui ont reçu quelque initiation et l'on peut même dire qu'elle est du domaine des préoccupations courantes.

Voilà la psychologie qui donna naissance à l'attitude juridique des riverains des eaux du Niger et des Noirs en général. Ce n'est pas un droit de propriété ordinaire qu'ils exercent sur les eaux, c'est un droit de propriété mystique insaisissable et inaliénable.

Bien sûr, devant l'évolution intellectuelle, économique et politique dont la marche rapide en Afrique Noire est constante, ces conceptions coutumières et traditionnelles ont fort à faire. Elles ne

sauraient longtemps résister aux assauts répétés de la civilisation occidentale, civilisation scientifique et surtout industrielle, conditionnée même les exigences économiques et, partant, politiques.". Fin de la citation de M. J.H. Traoré, Docteur en Droit, "Le Régime des Eaux en AOF"

Dans le n° 66 d'avril 1955 des Notes Africaines de l'I.F.A.N. M. Charles Béart a publié une note intitulée "Le Miracle des Saints Cosme et Damien".

"Les références à l'histoire, quand elles servent nos querelles, n'apparaissent éminemment regrettables. Les hommes d'aujourd'hui ont bien assez de difficultés à résoudre pour essayer de vivre en paix, pour le moindre malheur de tous, sans en chercher dans un passé qu'ils connaissent très mal. Si pourtant l'on veut, pour essayer de guérir l'humanité de ses complexes, la psychanalyser, ce n'est pas à ses souvenirs d'hier qu'il faut faire appel, d'un hier tout proche, qui n'est important que parce qu'il est proche, c'est au passé lointain où les races lentement se sont élaborées avec leurs qualités bonnes ou mauvaises, leurs impulsions, leurs réflexes.

526-530 : la Rome antique s'est effondrée, c'est précisément en 529, sous Justinien, que le fait d'être païen devient possible de la peine de mort, mais les philosophies anciennes sont toujours vivantes, elles imprègnent le christianisme orthodoxe, l'hérésie arienne est entièrement leur fait. Et comme tous les hommes de ces temps sont modernes, même dans la forme qu'ils donnent à leur pensée : "si fallor, sum", si je me trompe... j'existe; "si dubitat vivit", s'il doute (l'homme), c'est qu'il vit !

C'est en 529 aussi que sont condamnés les derniers Pélagians que se fixe pour un temps la doctrine de l'Eglise sur la grâce nécessaire, cette querelle qui semble morte - c'est un Jésuite qui, le 23 novembre dernier, commentait le Ravissement de Pascal à Saint-Etienne-du-Mont - mais qui renaîtra toujours sous quelque forme ... C'est tout juste à ce moment où s'affrontent encore les plus hautes philosophies que naît la naïve légende du miracle des Saints Cosme et Damien. Ce ne sont pas les mêmes hommes qui disputaient de la grâce et qui répandaient la légende ? Voire ! ce n'est pas sûr. Un étudiant dont je ne peux pas suspecter la bonne foi m'a affirmé avoir vu, à propos d'Hommos-Hyènes, des choses au moins aussi étonnantes que la chirurgie de Saint Cosme. Or, il était au courant des philosophies les plus modernes.

Un point encore me paraît très curieux. C'est l'explication pseudo-scientifique du miracle. Un miracle, c'est un miracle : "Lève-toi et marche !". Si l'on admet la possibilité du miracle, il semble que Cosme et Damien n'avaient qu'à "vouloir" pour que le cancer fût guéri. Mais point, ces chirurgiens cherchent le muscle d'un mort, ils greffent ce muscle et noient la plaie d'onguents Or, nos sorciers africains en usent de semblable manière quand ils œuvrent en milieu évolué. J'en prendrai comme exemple la piqûre de "toul" à Saint-Louis. Il s'agit d'un médicament qui, introduit sous la peau, protège contre toute blessure par le fer. Presque tous les ouloofs sont convaincus de son efficacité. Mais les sorciers d'aujourd'hui veulent justifier leur action : ils ont introduit un microbe qui s'est multiplié très vite dans le corps. Ce microbe est attiré par le métal comme le fer l'est par l'aimant. Quand une balle approche, tous les microbes se précipitent et constituent une carapace impénétrable. De toute évidence, c'est un hommage rendu à la "raison" occidentale .

La démarche inverse existe dans le monde ancien comme elle existe dans le monde contemporain. La Rome décadente connut une foule de religions mineures riches de curieuses sorcellerries apportées d'Asie ou d'Afrique. Les agrégés de philosophie d'alors s'y faisaient initier. Ils en tiraient des systèmes philosophico-mystiques qui eussent bien étonné leurs initiateurs s'ils avaient été capables d'en traduire la moindre part. Tout de même, dans le décri jeté sur la "raison" occidentale, l'on voit nos propres agrégés de philosophie se faire initier aux religions africaines et rêver tandis que le prêtre les asperge de sang de bouc sacrifié à de beaux systèmes ... Les religions païennes d'Afrique sont probablement appelées à disparaître, dans un avenir assez prochain, non sans avoir apporté au concert humain une note, un rafraîchissement, un élargissement. Et même, quand on n'en parlera plus qu'au passé, pourra-t-on dire qu'elles auront disparu ?"

Et pourrais-je terminer cette note sans fredonner cet hymne que des générations de forestiers ont chanté en y mettant des accents quasi mystiques :

Velléda, vaillante et blonde,
Druidesse à la serpe d'or,
Nous te voyons, vagabonde,
Dans nos bois, errer encor

Si non e vero, e bene trovato.

SAINT-LOUIS, le 6 juin 1956.

NOTES ET OBSERVATIONS

de

Monsieur MONTHEIL

Ingénieur des Travaux Forestiers

Chef du Cantonement des Eaux et Forêts à Richard-Toll

"Installé au confluent de la Tocou" et du Sénégal, à proximité du Lac de Guiers, le Cantonement Forestier de Richard-Toll a commencé au mois de juin 1955 à dresser l'inventaire de la faune piscicole de ces nappes d'eau.

Jusqu'à ce jour, il ne s'agit que des poissons d'eau douce, les eaux ne donnant saumâtres dans le Sénégal à hauteur de Richard-Toll que d'avril au début de juin.

Au 31 décembre 1955, nous avions récolté 29 espèces qui sont toutes conservées en collection en eau formolée.

Les espèces déterminées sont celles couramment commercialisées et de capture relativement facile

C'est en utilisant uniquement les caractères morphologiques visibles à l'œil nu et les mensurations servant à calculer des rapports que nous avons déterminé les 29 espèces citées ci-dessous.

Néanmoins, cette détermination étant souvent difficile et imprécise, un minimum de matériel de laboratoire serait à prévoir.

CLE DE DETERMINATION DES PRINCIPALES ESPECES
OUOLOF ET TOUCOULEUR

Nom scientifique	:	Ouolof	:	Toucouleur
<i>Polypterus Senegalus Senegalus</i>	:	Khâbe	:	Gadiel
<i>Heterotis niloticus</i>	:	N'Dianguol	:	Bala
<i>Hyperopisus bebe occidentalis</i>	:	Rouric	:	Fadourou
<i>Gymnarchus niloticus</i>	:	Galakh	:	Bosso
<i>Moruyrus runc</i>	:	Ouesso	:	Barsou
<i>Hydrocyon sonororum</i>	:	Guor	:	Sénou
<i>Hydrocyon brevis</i>	:	Guor	:	Sénou
<i>Alestos inborei</i>	:	Dabô	:	Dembôrô
<i>Alestos nurso</i>	:	Dabô	:	Coumbacatalal
<i>Alestos dentex sothente</i>	:	Célintho	:	Guithié
<i>Distichodus rostratus</i>	:	Tomoré	:	M'Barsson
<i>Citharinus citharus</i>	:	M'Bèto	:	Dimbôrô
<i>Labeo senegalensis</i>	:	Sato	:	Diandôrê
<i>Clarias anguillaris</i>	:	Yosso	:	Balôou
<i>Clarias submarginatus</i>	:	Yosse	:	N'Daaua
<i>Heterobranchus longifilis</i>	:	Biliue	:	N'Davo
<i>Schilbe mystus</i>	:	Khèle	:	N'Guôlo
<i>Bagrus bayad macropterus</i>	:	Walloucc	:	Safleu
<i>Chrysichthys nigrodigitatus</i>	:	Sôco	:	Louno

Claretes laticeps	:	Belje	:	Loubé
Auchenoglanis biscutatus	:	Roundé	:	Gourlo
Synodontis batensoda	:	Gangue (blanc)	:	Odendou
Synodontis schall	:	Gangue (noir)	:	Odendou
	:	ou Dala	:	
Malopterurus electricus	:	Wagnar	:	Madié
Tilapia nilotica	:	Ouass	:	Sidéré
Tilapia Galilaea	:	Ounss.	:	Sidéré
Tilapia melanoplectra	:	Ouass	:	Sidéré
Lates niloticus	:	Dienno Wack	:	Soupéré
Tetraodon Fahaka strigosus	:	Bounc	:	Doundou

LISTE DES ECHANTILLONS CAPTURES AU 31.12.1955

ACTINOPTERYGIENSPOLYPTEROIDESfamille POLYPTERIDAE

Polypterus senegalus senegalus

HOLOSTEOIDESordre des ISOSPONDYLES

famille :

OSTEOGLOSSIDAE

Heterotis niloticus

MORMYRIDAE

Hyporopisus bebe occidentalis

Mormyrus rume

GYMNARCHIDAE

Gymnarchus niloticus

ordre des OSTIARIOPHYES s/ordre CHARACINIFORMES

famille :

CHARACINIDAE

Hydrocyon sonororum

Hydrocyon brevis

Alestes dentex sethento

Alestes inborei

Alestes nurse

Distichodus rostratus

Citharinus citharus

famille :

s/ordre CYPRINIFORMESCYPRINIDAE

Labos senegalensis

s/ordre des SiluriformesCLARIIDAE

Clarias anguillaris

Clarias submarginatus

Heterobranchus longifilis

SCHILBEIDAE

Schilbe mystus

BAGRIDAE

Bagrus baird macropterus
Chrysichtys nigrodigitatus
Clarotes laticops
Auchenoglanis biscutatus

MOCHOCIDAE

Synodontis batensoda
Synodontis schall

MALOPTERURIDAE

Malopterurus electricus

ordre des PERCOMORPHES
 famille :

CICHLIDAE

Tilapia nilotica
Tilapia Galilaea
Tilapia melanoploura

CENTROPOMIDAE

Lates niloticus

ordre des PLECTOGNATHES
 famille :

TETRODONTIDAE

Tetraodon fahaka strigosus.

MOEURS ET UTILISATION DE CERTAINES ESPECES DE POISSONS

Polypterus senegalus senegalus -

Poisson très commun en eau douce où il fréquente de préférence les borges et les endroits peu profonds. S'accommode d'une eau légèrement salée, mais essaie de renoncer dans la saison dès que la salure augmente. Vers le mois de mai, à Richard-Toll, sa pêche devient importante aux abords du pont-barrage. Peut-être cette année arrivera-t-il à fuir le sel, grâce à l'échelle à poissons.

Cette espèce s'élève dans les zones inondées où, d'après les pêcheurs, s'effectuerait la ponte dans des trous saillants et isolés sous les arbres.

À point de vue commercial, sa chair est très appréciée, sa chair fraîche. La graisse de ce poisson est utilisée comme médicament sur les genoux des bébés pour éviter les douleurs provoquées par la poussée des dents.

Heterotis niloticus -

Se pêche en abondance au moment de la crue vers fin novembre à Podor; un peu plus tard à Richard-Toll. J'ai vu plusieurs échantillons, mesurant de 72 à 79 centimètres jusqu'à l'extrémité de la caudale.

Ce poisson ne se fait pas sécher, est toujours consommé frais et sa chair appréciée bien que possédant un goût très particulier.

L'Heterotis craint le sel, il vit dans le lit mince du fleuve pendant la saison sèche; au moment de l'inondation, il sort sur les îles et c'est là que s'effectuerait la ponte dans des trous peu profonds.

BAGRIDAE

Bagrus bayad macropterus
Chrysichtys nigrodigitatus
Clarotes laticeps
Auchenoglanis biscutatus

MOCHOCIDAE

Synodontis batensoda
Synodontis schall

MALOPTERURIDAE

Malopterus electricus

ordre des PERCOMORPHES
 famille :

CICHLIDAE

Tilapia nilotica
Tilapia Galilaea
Tilapia melanoploura

CENTROPOMIDAE

Lates niloticus

ordre des PLECTOGNATHES
 famille :

TETRODONTIDAE

Tetraodon fahaka strigosus.

MOEURS ET UTILISATION DE CERTAINES ESPECES DE POISSONS

Polypterus senegalus senegalus -

Poisson très commun en eau douce où il fréquente de préférence les berges et les endroits peu profonds. S'accommode d'un eau légèrement salée, mais essaie de remonter dans la Taouye dès que la salure augmente. Vers le mois de mai, à Richard-Toll, sa pêche devient importante aux abords du pont-barrage. Peut-être cette année arrivera-t-il à fuir le sel, grâce à l'échelle à poissons.

Cette espèce s'étend dans les zones inondées où, d'après les pêcheurs, s'effectuerait la ponte dans des trous sombres et isolés sous les arbres.

Au point de vue commercial, sa chair est très appréciée, se conserve fraîche. La graisse de ce poisson est utilisée comme médicament sur les genoux des bébés pour éviter les douleurs provoquées par la poussée des dents.

Heterotis niloticus -

Se pêche en abondance au moment de la décrue vers fin novembre à Podor; un peu plus tard à Richard-Toll. J'ai vu plusieurs échantillons mesurant de 72 à 79 centimètres jusqu'à l'extrémité de la caudale.

Ce poisson ne se fait pas sécher, est toujours consommé frais et sa chair appréciée bien que possédant un goût très particulier.

L'Heterotis craint le sel, il vit dans le lit mince du fleuve pendant la saison sèche; au moment de l'inondation, il sort sur les Ouals et c'est là que s'effectuerait la ponte dans des trous peu profonds.

Son régime alimentaire serait exclusivement composé d'herbe et de préférence de *yaquiri*. Au moment de la décrue, les *Heterotis* redescendent les marigots et goulets drainant les zones d'inondation, et c'est à ce moment que les pêcheurs les capturent toujours au filet.

Hyperopisus bœo occidentalis -

Ce poisson a une chair très appréciée. Il est considéré par les pêcheurs comme l'un des meilleurs en sec. Est capturé en abondance au filet de fond (goubol), de fin janvier à début juin.

Le ponte de l'*Hyperopisus* s'effectuerait également dans le Oualo sur les fonds vaseux et dans les endroits sombres.

Mormyrus runo -

semble avoir des mœurs identiques à *Hyperopisus*.

Gymnarchus niloticus -

Cette espèce ne se pêche que rarement de décembre à juin, mais au moment de la montée des eaux, les *Gymnarchus* s'étendent sur tout le Oualo inondé où ils construisent leurs nids en eau profonde et pondent de fin août à mi-septembre.

Les pêcheurs de la région les capturent au retrait des eaux en barrant le marigot par une sorte de zéribé constituée par des branches épineuses tressées sur des piquets. Un ou plusieurs passages sont laissés dans ces clôtures et à ces ouvertures sont fixés des filets en forme de poches profondes.

Le *Gymnarchus*, cherchant à regagner le Fleuve, s'enfuit dans ces pièges où il est pris aisément.

Les pêcheurs prétendent que les parents n'abandonnent la surveillance du nid et des jeunes que lorsque ces derniers sont capables de les suivre.

Ce poisson consommé exclusivement frais est très intéressant par son volume d'abord, et ensuite par son absence presque totale d'arêtes.

Il semble que le Lac de Guiers soit un endroit favorable pour leur reproduction car, à ce moment, ils ont besoin de grandes herbes pour la confection de leurs nids.

Hydrocyon -

Les deux espèces déterminées à Richard-Toll, *sonorun* et *brevis*, n'ont été différenciées que par la tache orange que possède *brevis* au menton.

Ce poisson, semble-t-il, est exclusivement carnassier. Pêche au filet ou à l'hamoçon. Il est d'une telle vigueur qu'il coupe facilement un barde de ligne, même en acier, et cause souvent des dégâts importants aux filets. D'après les pêcheurs, ce poisson pond sur les berges vaseuses du fleuve, mais jamais sur le Oualo inondé, où il ne sortirait que pour prendre sa nourriture (jeunes chevins abondants à cette saison).

Sa chair est très appréciée; il est consommé en frais mais est aussi l'objet d'un commerce très important une fois séché.

Alestes -

Est très abondant sur les berges sablonneuses du Fleuve vers le mois d'avril. Mais il ne fait pas l'objet d'un commerce, les pêcheurs les rejettent à l'eau lorsqu'ils les prennent. Il paraît que les Toucouleurs de la région de Matam-Kaedi les utilisent en les réduisant en bouillie et en les consommant sous forme de gâteau très apprécié. *voir à Matam*

L'Allestos jeune est utilisé par le "pêcheur du dimanche" qui l'emploie comme vif pour la pêche au capitaine.

Distichodus rostratus -

Le poisson tolère une eau un peu saumâtre, son habitat de préférence est le Lac de Guiers dans les endroits peu profonds et les bords herbeux du Sénégal. Son régime est exclusivement herbivore.

La ponte semble avoir lieu au moment de la crue, en eau peu profonde et sous les herbes.

Citharinus citharus -

Ce poisson pêché dans la Taouey en grande abondance au moment des hautes eaux, août à novembre, fait l'objet à Richard-Toll d'un commerce intense. C'est en sec que ce poisson est expédié sur toutes les escales du Fleuve situées en amont.

Certains camions venaient même en chercher des chargements entiers pour les transporter dans le Diéri.

On a pu, au mois de septembre, estimer par jour à 1500 kilos le poids de citharinus frais consommé sur place ou expédié à Dagana, Rosso et les villages voisins, et à plus de 3 tonnes le poisson sec expédié par jour sur les différentes escales ou dans le Diéri.

Les autochtones estiment beaucoup ce poisson frais car, en plus de la chair, ils retirent à cette époque une quantité importante de graisse qui, une fois fondue, est utilisée comme huile dans la préparation des repas.

La pêche de citharinus se fait exclusivement au filet, sa ponte semble avoir lieu aux hautes eaux, dans des endroits peu profonds, bords de mares ou rives herbeuses.

Comme pour le Gymnarchus, les géniteurs n'abandonnent la surveillance du nid que lorsque les jeunes peuvent aisément les suivre.

Labes senegalensis -

A des mœurs identiques au Distichodus. Comme lui, il tolère l'eau légèrement saumâtre. Se consomme en frais.

Clarias -

Vit exclusivement en eau douce, ne se pêche guère qu'au filet ou à l'hamoçon appâté. Son régime semble être omnivore. Son habitat est de préférence les fonds vaseux. La ponte aurait lieu en septembre dans les zones inondées.

Heterobranchus longifilis -

Mœurs identiques aux Clarias; atteint des dimensions plus importantes. Sa chair appréciée fraîche est assez rarement séchée.

Bagrus baya macropterus -

Mœurs identiques aux deux espèces précédentes.

Clarotes laticops -

Cette espèce s'accommode très bien de l'eau salée. Se pêche à Richard-Toll vers mai, juin, autant au filet qu'à l'hamoçon.

Synodontis -

Deux espèces sont couramment reconnues, le Gangue blanc et le Gangue noir ou Cala. Ne font l'objet que d'un très petit commerce local.

Les jeunes circulent par bancs et sont très faciles à capturer au filet. Cette espèce craint l'eau salée, sa ponte a lieu au moment de la crue.

Malopterurus electricus -

Poisson ne se pêchant que par individu isolé. Son habitat de prédilection est le lit mince du fleuve, généralement sous les cailloux et les roches. Les pêcheurs semblent le craindre en raison des décharges électriques violentes qu'il occasionne au toucher ou même par l'intermédiaire d'un objet conducteur, tel que pirogue mouillée ultérieurement. Sa chair est très appréciée parce que très grasse.

Je n'ai jamais vu d'exemplaires dépassant 23 centimètres de longueur. Les pêcheurs prétendent que les crocodiles fuient les endroits fréquentés par *Malopterurus*.

Tilapia -

Trois espèces appartenant à ce genre ont été capturées et mis en collection. Il s'agit de *Galilaea*, *Nilotica* et *Melanopleura*. Ces poissons vivent généralement en bancs très serrés. Il n'est pas rare, à certaines époques, de voir une grande surface de la Taouey pavée de *Tilapia* à fleur l'eau.

Ce poisson lorsqu'il est devenu de belle taille fait l'objet d'un commerce en frais et surtout en sec presque comparable à celui de *Citharinus*.

Le genre *Tilapia* craint le soleil et les pêcheurs prétendent que leur lieu de prédilection pour la ponte serait les berges peu profondes et de préférence sablonneuses du Lac de Guiers.

Lates niloticus -

C'est le "Capitaine" très connu pour la qualité de sa chair. Abondant de janvier à juin, se pêche plus couramment avec le grand filet. gros spécimens sont de capture très difficile, parce que ne fréquentant que trous profonds du Fleuve d'où ils ne sortent que la nuit.

Il n'a été donné de voir plusieurs spécimens mesurant de 1 m à 1 m 32 de longueur totale. Après la première grosse pluie de juin 1954, de nombreux capitaines dérivaient sur la Taouey.

Il semble que l'asphyxie de ces *Lates* avait été provoquée par l'obstruction des ouïes par des particules d'argile en suspension dans l'eau. Quoi qu'il en soit, de nombreux capitaines de toutes tailles ont été entraînés jusqu'au pont-barrage où les pêcheurs récupéraient ceux qui n'étaient pas encore complètement morts.

Tetronodon fahaka striatus -

A bandes jaunes et noires, il se gonfle après sortie de l'eau. Ce poisson peut, paraît-il, vivre indifféremment dans l'eau douce ou salée. Il n'est pêché que très rarement au filet, se prondrait plus facilement à l'harpon appâté de débris animaux, mais ses dents puissantes lui permettent de casser les bâtons de bois.

Sa chair semble très peu appréciée, seuls les enfants la consomment. Les différentes personnes consultées ne sont pas toutes d'accord pour dire que le foie et la vésicule biliaire en particulier contiennent un produit nocif.

Richard-Toll, février 1956.
Montjoie".